

République Française

Mairie de LE LANDREAU

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira

Le JEUDI 19 DECEMBRE 2024 à 19 heures

ORDRE DU JOUR

Présentation du CME

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de la dernière séance

1. Présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires 2025
2. Extension de la Bibliothèque - avenant
3. Rénovation énergétique Complexe Les Nouëlles - avenants
4. Agence Postale Communale - renouvellement convention de partenariat
5. Funéraire - rétrocession d'une concession à la commune
6. Foncier - cession d'une parcelle « Clos des Cossardières »
7. Foncier - Cession parcelles BY 314-317 - ZA La Bossardière
8. CCSL - convention service commun « urbanisme » - avenant n°1
9. Attribution subvention exceptionnelle - Comité du Souvenir Français
10. Budget Principal - autorisation d'engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025
11. Budget Général - admission en non-valeur
12. Personnel Communal - Modalités d'exercice du travail à temps partiel
13. Personnel Communal - Mise en place du télétravail
14. Personnel Communal - régime indemnitaire filière Police Municipale - institution ISFE
15. Compte-rendu des décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil
16. Comptes rendus des Commissions